télégraphiant le 23 mars, dit que les drapeaux russes sont restés plantés sur le terrain contesté et que les Russes continuent à construire leur route.

La dépêche ajoute que, si le territoire contesté est attribué aux Russes, la concession anglaise sera isolée et deviendra inutile : l'Angleterre perdra la clef de Pékin en temps de guerre et le commerce avec le Nord en temps de paix.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Un combat très vif a eu lieu le 22 mars à Haartebeestfontein, à quelques milles de Klerksdorp, dans la partie sud-ouest du Transvaal. On n'en sait pas encore le résultat, mais il est certain que les Boers se montrent extrêmement actif dans cette région que Delarey n'a pas cessé d'occuper avec des commandos importants et où il n'a jamais subi d'échec grave. Du Magaliesberg ces commandos rayonnent vers le nord-ouest au delà de Rustenburg ; au sud ils coupent les voies ferrées, et d'après des dépêches anglaises arrêtent de nombreux convois.

Renouvellement d'activité dans le sud-est du Transvaal comme dans le sud-ouest. Nous avons annoncé hier l'explosion d'un train à Vlaagklaagte par le commandant Bays et 400 Boers. La locomotive et les cinq premiers wagons sont seuls arrivés à Vaal station. Un autre convoi anglais, portant des approvisionnements à la colonne French, a été attaqué au-dessus de Dundee, entre Blood river et Scheepers neck. Ceci pourrait confirmer un télégramme de la Haye, disant que, d'après un bruit qui court, le président Krüger aurait reçu d'excellentes nouvelles du nord du Natal.

Les colonnes anglaises qui ont opéré de ce côté et dans l'est du Transvaal, sous la direction du général French, doivent avoir subi de grandes fatigues. Un correspondant du *Times* lui télégraphie :

Le général Campbell, retardé plus d'une semaine par la crue à Delange's drift, sur la Klip river, est arrivé cet après-midi, après avoir fait flotter ses chariots à travers la rivière en faisant passer leur chargement sur un radeau. Ses hommes ont beaucoup souffert de la fièvre entérique ; les malades et les hommes blessés dans les nombreux combats soutenus en allant à Vrede et au retour ont été envoyés à l'hôpital. Nous avons eu un homme tué dans ces rencontres. Le général Campbell a enterré sept ennemis. Plusieurs autres ont été tués et un nombre proportionnel a été blessé.

On signale une tentative restreinte de travail dans les mines du Rand. Quelques pilons ont été remis en mouvement.

Dans la colonie du Cap, la persistance des faits de petite guerre après le départ vers le nord des grands commandos est à noter.

On signale de Cradock la présence des Boers à Holtshuisbaaken, point situé à dix milles au nord, à Northam et à Dvengfontein. Dans cette dernière localité, ils ont occupé un camp dont les troupes de police s'étaient retirées à leur approche. Une patrouille anglaise suit les Boers.

Les Boers ont fait leur apparition sur plusieurs points à l'ouest de Burghersdorp. Vingt-cinq hommes de la police du Cap se sont brusquement rencontrés avec deux cents Boers près d'Henning-Siding, hier. Un homme de la police a été fait prisonnier. *Le reste a pu regagner la ville.*

D'après le *Times*, les hommes du commando de Kruitzinger se dirigent vers le Nord par petits détachements pour rejoindre Fourie qui a pu récemment forcer le cordon des troupes anglaises en se glissant entre les colonnes Thorneycroft et Hickmans aux environs de Coomissie-Poort.

La peste au Cap

Le rapport hebdomadaire concernant la peste constate qu'il y a eu jusqu'à présent 227 cas et 77 décès.

Avant-hier et hier, douze nouveaux cas de peste se sont produits, dont quatre parmi les Européens.

M. Chamberlain et sir Alfred Milner

On mande de la Haye à *Paris-Nouvelles* :

On fait ressortir ici l'évidente contradiction qui éclate dans les explications fournies par M. Chamberlain à la Chambre des communes sur la rupture des négociations avec Botha.

D'après M. Chamberlain lui-même, la principale cause de cette rupture aurait été l'opposition faite par Botha à la nomination de sir A. Milner. Et on sait que, d'après sir A. Milner, c'est l'intervention directe de M. Chamberlain dans les négociations qui aurait amené le général Botha à rompre les pourparlers.

On se trouve donc en présence de deux affirmations contradictoires, mais il apparaît au moins : 1° que les difficultés de la situation ont amené lord Kitchener à faire des offres ; 2° que les exigences de M. Chamberlain ont accru la difficulté des négociations.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Allemagne

La santé de l'empereur Guillaume est considérée comme complètement rétablie, *et il ne porte plus de bandage.*

Il a pu, hier, assister au service divin à la « Hofkirche ». A midi, il a reçu le comte de Bülow et diverses autres personnalités politiques et diplomatiques, qu'il a retenues à déjeuner en même temps que plusieurs membres de la *famille impériale.*

⁂ Le kronprinz d'Allemagne arrivera, le 5 mai, à Bonn, pour y être immatriculé à l'Université où son père a fait ses études supérieures.

Les sociétés d'étudiants lui préparent des fêtes de bienvenue.

Le prince impérial suivra tous les cours privés et publics de la Faculté de droit.

⁂ Nous lisons dans les *Nouvelles de Hambourg* :

Pour rendre hommage à la mémoire de Bismarck, le comte Limburg a soumis au Reichstag une proposition tendant à conserver l'ameublement des anciens salons de Bismarck dans le palais de la chancellerie. Tous les souvenirs historiques doivent être conservés avec le plus grand soin ; c'est surtout dans le cabinet de Bismarck où tant de politiques et de diplomates se sont entretenus avec lui, qu'il ne devra être fait aucun changement.

La proposition a été adoptée.

⁂ La municipalité de Kiel a décidé la construction d'un nouveau port de commerce dans la baie de Wik, et elle a voté à cet effet la somme de 1,100,000 marcs.

Autriche-Hongrie

Dans le monde politique de Budapest la fuite de l'ancien préfet et député à la Chambre hongroise, baron Nicolas Fiath, cause une vive sensation.

Le baron Fiath, criblé de dettes à la suite de toutes sortes de spéculations était poursuivi avec acharnement par certains de ses créanciers qui avaient même saisi ses émoluments de député et obtenu contre lui la levée de l'immunité parlementaire. Pour se soustraire à une arrestation imminente, le baron Fiath était parti pour Londres, où il s'est embarqué, dit-on, pour l'Amérique.

Angleterre

La *Daily Chronicle* dit que lord Salisbury est souffrant.

⁂ Le budget total anglais pour cette année sera de 160 millions de livres sterling, soit quatre milliards.

⁂ Un chauffeur du transatlantique *Norman*, qui est arrivé samedi à Southampton, venant du Cap, est atteint de la peste.

Belgique

Le roi Léopold partira jeudi pour Paris, d'où il se rendra probablement à Rome pour assister aux cérémonies de la semaine sainte.

Il reviendra ensuite passer quelque temps à Nice.

⁂ Notre correspondant de Bruxelles nous écrit :

Une nouvelle extraordinaire qui demande confirmation et exige d'expresses réserves, est donnée par le *Petit Bleu* de Bruxelles, qui affirme ne la lancer qu'après avoir eu la preuve de son exactitude.

M. l'abbé Renard, une des illustrations scientifiques de la Belgique, membre de la compagnie de Jésus, professeur à l'Université de Gand et membre de l'Académie royale de Belgique, vient de jeter le froc aux orties et d'épouser, à Londres, Mlle Henriette van G..., de Bruxelles.

Espagne

M. Sagasta est atteint d'une angine.

Le poète Nunez de Arce est toujours dans un état très grave.

⁂ Le général Weyler, ministre de la guerre, a déclaré, au cours d'une conversation avec des journalistes, qu'il était décidé à consacrer certaines sommes à l'amélioration de l'alimentation du soldat et à faire toutes les économies possibles dans le budget.

Il a annoncé aussi l'élaboration d'un vaste plan de réformes dont quelques-unes seront réalisées par décret.

⁂ A Igualada (province de Barcelone) les ouvriers et les patrons n'ont pu encore arriver à une entente. Tout le monde est dans l'inquiétude.

A Barcelone, les ouvriers ont tenu une grande réunion pour décider les mesures à prendre, en vue de venir à l'aide de ceux d'Igualada.

A Jerez, la crise ouvrière est terminée grâce aux mesures prises pour commencer immédiatement des travaux publics.

La grève des mines de Ciudad-Real est considérée comme terminée.

⁂ Les autorités militaires de Barcelone ont relâché les ouvriers arrêtés à l'occasion des troubles de Ripoll.

Le procureur général de la Haute Cour va adresser une circulaire relative au strict accomplissement de la loi sur les associations.

⁂ Les journaux de Madrid publient une lettre du directeur de l'école de l'Escurial où les élèves se sont insurgés hier contre les pères augustins.

Dans cette lettre le directeur fait savoir que les collégiens ont protesté surtout contre le régime de l'établissement en demandant l'externat avec entière indépendance comme à Oxford et à Cambridge.

Portugal

Les journaux libéraux, aussi bien les monarchistes que les républicains, continuent leur campagne contre les moines. Les journaux républicains dirigent même des attaques personnelles contre quelques partisans des congrégations.

Quelques journaux disent que la loi de 1834 est *impossible à appliquer aujourd'hui*, car un grand nombre de congrégations reçoivent depuis longtemps des subventions de l'Etat pour soutenir les missions catholiques dans les colonies portugaises.

Il se confirme qu'un arrêté ministériel ferme la maison des Sœurs réparatrices françaises, établie à Lisbonne, ainsi que la maison des Prêtres portugais, au n° 132, de la rue Bona-Vista, à Porto, qui appartiennent manifestement à la Société de Jésus.

Cet arrêté retire l'approbation donnée aux statuts de l'Association des missionnaires franciscains du Moçambique. Ces franciscains étaient à la tête de la mission portugaise à Beïra (Moçambique).

Serbie

Le bruit court que le roi Alexandre a l'intention de nommer une commission où seront représentés les trois partis politiques de Serbie, pour élaborer le projet d'une nouvelle Constitution.

Turquie

Après des négociations prolongées, le texte du traité de commerce franco-turc, avec la clause du traitement de la nation la plus favorisée, a été signé par les délégués ottomans et français. D'après ce texte, les employés de la douane pourront, sous certaines conditions, visiter les bâtiments français. A part cette concession, qui se trouve aussi formelle dans le projet du traité allemand, les anciens droits, privilèges et immunités conférés précédemment à la France sont maintenus.

Le texte sera envoyé à l'approbation du gouvernement français, après quoi le traité sera définitivement signé.

⁂ Le ministre de Turquie en Espagne informe son gouvernement que, si ses réclamations financières ne sont pas réglées, il annoncera sa démission au gouvernement espagnol.

⁂ L'ambassade de Russie a présenté à la Porte une note réclamant le payement de 50,000 livres, arriéré du versement de l'année passée pour indemnité de guerre.

Si on ajoute à cette somme 43,000 livres réclamées la semaine dernière, la Porte se voit, malgré la pénurie du Trésor, obligée de faire face à un payement de 93,000 livres.

⁂ Selon nos informations de Salonique, des perquisitions domiciliaires ont été opérées chez des instituteurs, des prêtres et des notables bulgares de Monastir, de Damir-Hissar, de Perlega, de Krouchewo, d'Ochrida, de Bastoria et autres lieux, sous inculpation de menées révolutionnaires dans l'ancienne province de Macédoine.

Un grand nombre de personnes ont été arrêtées. Quelques Bulgares suspects ont pris la fuite. Parmi les personnes arrêtées, beaucoup ont été remises en liberté, les perquisitions domiciliaires n'ayant amené que la découverte de charges peu compromettantes.

⁂ On écrit de Constantinople à la *Correspondance politique* :

Le Jeune-Turc Ismaïl Remal bey, petit-fils de l'ancien grand-vizir Midhat pacha (qu'il ne faut pas confondre avec l'Albanais Ismaïl Remal bey, actuellement en fuite), a été condamné par contumace à la prison perpétuelle. Employé de la Porte, il s'était rendu, il y a quelques mois, en congé à Smyrne, d'où il s'était enfui à Athènes, et ensuite à Paris. Il vit actuellement dans la capitale française, où il édite le journal jeune-turc le *Libéral ottoman*.

Etat du Congo

Notre correspondant de Bruxelles nous écrit :

La délégation nègre de Cuba, dont nous avons signalé naguère l'arrivée à Anvers, est venue hier à Bruxelles se présenter aux bureaux de l'Etat indépendant du Congo, où elle a été reçue par M. A. de Cuvelier, secrétaire général du département des affaires étrangères.

Le nègre Emmanuel et ses codélégués ont exposé longuement les *desiderata* de leurs 18,000 mandants, récemment émancipés à Cuba, qui voudraient rentrer au Congo pour y fonder des colonies et contribuer à la civilisation de leur mère-patrie. M. Emmanuel a fait principalement ressortir les avantages économiques de l'œuvre dont il s'est fait le promoteur.

M. de Cuvelier a répondu qu'il se rendait compte de l'importance de la proposition, qui demande d'être examinée mûrement. Il n'a donc pu donner aucune réponse ; mais il est dès maintenant certain que le projet sera étudié avec toute l'attention et la bienveillance qu'il mérite.

Cuba

D'après un télégramme de New-York, la situation ne laisserait pas d'être alarmante à Cuba. Le cabinet américain a consacré entièrement sa réunion de samedi à l'examen d'une communication du général Wood, gouverneur de Cuba, demandant que la garnison de Santiago soit renforcée d'urgence.

États-Unis

M. Griggs, attorney general dans le cabinet du président Mac Kinley, vient de donner sa démission qui du reste était annoncée depuis longtemps. Sa retraite deviendra définitive à partir du 1er avril.

⁂ Récemment un nègre, nommé Henderson, ayant assassiné la femme d'un fermier, était brûlé vif par la foule à Corsicana (Texas) après avoir été arrosé de pétrole.

Le juge Grobert avait ouvert une enquête sur ce lynchage.

Il a rendu l'étrange verdict suivant :

L'individu décédé a reçu justement la mort par les mains des braves citoyens indignés et outragés de Navarro et des comtés avoisinants, et qui représentent la meilleure population des Etats-Unis. Les témoignages aussi bien que les aveux faits par le coupable montrent que le châtiment était pleinement mérité et louable.

Voilà donc les plus barbares lynchages consacrés par la magistrature.

Quand on rapproche ce fait d'une autre exécution sommaire du même genre dont la ville de Terre-Haute (Indiana) vient d'être le spectacle et où les restes à demi carbonisés d'un nègre ont été distribués même aux femmes et aux enfants à titre de souvenirs, on s'explique que la *Gazette de Terre-Haute* se demande « si la civilisation en Amérique a fait banqueroute ».

⁂ Ces jours-ci, à Tiptonville, dans le Tennessee, un nègre, accusé d'un attentat contre une femme blanche, a été odieusement mutilé, puis pendu, par la foule. Les noirs de la région ont tenu des meetings de protestation, et, dans la nuit de mardi, une partie de la ville a été détruite par des incendiaires.

⁂ Une loi pour l'encouragement au mariage vient d'être introduite dans la législature de l'Etat de Pensylvanie. Cette loi édicte que tout citoyen mâle âgé de plus de quarante ans, voulant rester célibataire devra solliciter une dispense de mariage et payer un droit de 500 francs. Les sommes ainsi recueillies, serviront à l'entretien d'une maison de vieilles filles au-dessus de quarante ans, qui n'auront pas eu une occasion favorable de se marier ou n'auront pas été demandées en mariage. En outre tout homme, âgé de plus de quarante ans, qui prendra femme en dehors de l'Etat de Pensylvanie devra payer une amende de 500 francs pour l'offense ainsi faite aux jeunes filles de l'Etat.

⁂ On mande de New-York au *New-York Herald* que l'*Evening Post* aurait, dans un télégramme de Paris, signalé une certaine partialité du jury de l'exposition de peinture défavorable aux artistes américains. Cette nouvelle n'est pas exacte. Le télégramme de l'*Evening Post* disait seulement que l'absence de place et la part largement faite jusqu'ici aux artistes américains rendaient inévitable l'admission d'un moins grand nombre de toiles étrangères cette année. Mais il concluait que les honneurs, plus difficiles à obtenir, auraient aussi plus de prix

Brésil

C'est comme mesure disciplinaire que le gouvernement a fait arrêter samedi l'amiral Custodio de Mello. Celui-ci, qui est actuellement en inactivité de service, faisait en effet de continuelles tentatives, quoique sans résultat, pour porter atteinte à la discipline de la marine.

La mesure prise par le gouvernement a été très bien accueillie par la population de Rio et du reste du pays.

Il n'y a aucune crainte de trouble et le calme est complet.

On annonce, d'autre part, que le banquier Borlido, qui est de nationalité portugaise, a été déporté. Il avait été déjà compromis, l'an dernier, dans le complot monarchiste de février et, d'après le dossier du procès, son nom figurait sur la liste de répartition de fonds destinés à corrompre des officiers et sous-officiers de l'armée et de la police.

LA SITUATION INTÉRIEURE EN RUSSIE

Tous les *ministres se sont réunis* hier à Tsarskoé-Selo, sous la présidence du tsar, en conseil extraordinaire pour délibérer sur les mesures à prendre *afin de faire face aux circonstances critiques* actuelles.

D'après des bruits que nous reproduisons sous réserves seulement, il aurait été décidé de ne pas appliquer pour le moment la loi qui incorpore les étudiants récalcitrants dans l'armée.

Il aurait été également décidé de reviser les statuts universitaires.

De nouvelles manifestations des étudiants de Saint-Pétersbourg avaient été annoncées pour hier dimanche. On n'a pas encore de nouvelles à ce sujet.

Le local où se réunissaient d'habitude les étudiants de la Faculté de droit a été fermé et un détachement de cosaques a été placé devant les portes pour en interdire l'entrée.

La censure a retenu hier toute la journée les télégrammes annonçant l'attentat contre le procureur général du Saint-Synode, M. Pobiedonostsef, dont on ignore jusqu'à présent les détails, mais qui ne pouvait évidemment pas réussir à cause de l'excessive hauteur des fenêtres situées au-dessus de la portée de l'assassin qui, debout dans la rue, n'avait pas d'autre point de mire que le plafond du cabinet.

L'attentat a donc été simplement un acte d'intimidation analogue aux lettres de menace récemment adressées au ministre de la justice M. Mouravief, à M. Sipiaguine, ministre de l'intérieur, et au général Kouropatkine, ministre de la guerre.

On raconte que l'attentat fut inspiré à son auteur, Nicolas Lagovsky, par le fanatique désir de venger le comte Léon Tolstoï, dont il est un fervent prosélyte, des condamnations morales dictées par M. Pobiedonostsef au Saint-Synode contre l'illustre écrivain.

S'il en faut croire des dépêches de Saint-Pétersbourg aux journaux anglais, le meurtrier du ministre de l'instruction publique Bogolepof aurait été jugé vendredi et condamné aux travaux forcés à perpétuité. Il sera enfermé dans la forteresse de Schlusselburg, où se trouvent déjà plusieurs prisonniers politiques.

Les troubles universitaires

Il est au moins difficile, à distance, d'apprécier la signification et l'importance réelle de mouvements d'étudiants tels que ceux qui ont éclaté en ces temps derniers presque simultanément à Kiev, à Saint-Pétersbourg, à Moscou, à Odessa. Les étudiants russes de Lausanne ont rédigé à ce propos un mémoire expliquant à leur point de vue les causes de ces tumultes et de ces échauffourées.

La *Gazette de Lausanne* a publié cet exposé ; nous en reproduisons la partie principale à titre de document :

De nouveaux statuts (remplaçant le statut libéral de 1863) parus en 1884 privent les universités de toute liberté et leur donnent pour chef suprême le ministre de l'instruction publique. Ce dernier désigne à son gré les recteurs, les doyens et les professeurs. Tout un système d'espionnage confié aux agents spéciaux de police nommés *pedels* est institué dans les universités et rend intenable la position des professeurs et des étudiants. Toute indépendance d'opinions, toute liberté de pensée est regardée comme dangereuse et poursuivie. Les meilleurs professeurs sont chassés des universités et remplacés par des créatures serviles, dévouées au gouvernement (1). Les étudiants sont traités comme des écoliers ; ils sont gratifiés de l'uniforme obligatoire, soumis à une discipline toute militaire, et la moindre infraction à cette discipline est sévèrement punie. Le tribunal qui les juge se compose du recteur, de quatre doyens et de l'inspecteur-chef d'espionnage. Le verdict de ce tribunal, jamais impartial puisque le juge et l'administrateur y sont confondus, est sans appel.

A l'avènement de Nicolas II, des bruits de réforme et de changements commencèrent à circuler dans le public, comme cela arrive toujours en pareil cas en Russie. Les étudiants crurent le moment favorable pour attirer l'attention du gouvernement sur leur sort.

Les organisations d'étudiants nommées *zemliatschestva* (2) résolurent d'envoyer au tsar une pétition dans laquelle ils demandaient le rétablissement des statuts de 1863, c'est-à-dire l'autonomie des universités, la suppression de la police universitaire, le droit de réunion et d'association, etc. La pétition n'avait aucun caractère politique et visait exclusivement la question universitaire.

La réponse du gouvernement ne se fit pas attendre. L'étudiant chargé de présenter la pétition au tsar fut saisi à l'avant-dernière station de Pétersbourg et jeté en prison. La requête fut tenue pour nulle et non avenue. Quant aux étudiants, on choisit ceux que rendaient suspects leur activité ou leur indépendance d'esprit ou d'opinion, et les uns furent exclus des universités, les autres incarcérés ou exilés.

Quatre ans plus tard, en 1899, une solennité universitaire devait avoir lieu à Pétersbourg. La veille, le recteur fit placarder un avis rédigé dans les termes les plus blessants pour les étudiants. Quand, le lendemain, le recteur vint pour la cérémonie, les étudiants le saluèrent d'une bordée de sifflets. Mais, pour faire comprenpre que la manifestation était dirigée contre le recteur seulement, ils se tinrent tranquilles pendant le reste de la cérémonie. Cela n'empêcha pas qu'à la sortie il se virent entourés d'agents de police et de gendarmes à cheval et à pied, tous armés. Il suffit de quelques aigres propos échangés entre les étudiants et un officier de police pour que l'ordre fût donné de mettre la main sur eux.

Une scène abominable s'ensuivit. Etudiants, professeurs, passants désarmés furent assaillis par la force armée à coup de *nogaëk* (lanière de cuir attachée à un manche) et de ruades des chevaux.

La nouvelle de ces représailles barbares fit le tour de la Russie. Vingt-cinq mille étudiants résolurent de ne pas aller aux cours tant qu'ils n'auraient pas reçu des garanties pour leur sécurité.

On ne fit aucun droit à leur demande. Au contraire, on appliqua les mêmes mesures qu'autrefois : des étudiants furent exclus, exilés ou emprisonnés.

Mais l'opinion publique était irritée. Le gouvernement, se sentant mal à l'aise, crut prudent de la calmer quelque peu. Une commission spéciale fut chargée d'approfondir les causes du mouvement, causes on ne peut plus claires pour le public comme pour la commission elle-même : elles résidaient dans l'odieuse organisation universitaire en général et, en particulier, dans le manque de tact de la part du recteur et de la police.

Cela dûment constaté par la commission, il n'y avait qu'à appliquer les réformes. Seulement, le gouvernement savait qu'il était impossible de changer la vie universitaire sans changer en même temps la vie politique du pays ; c'est pourquoi, en lieu et place de réformes, il édicta, le 29 juillet 1890, la loi du service militaire en guise de punition.

C'était une loi draconienne. Voici en quoi elle consiste : en Russie, les jeunes gens doivent faire leur service militaire à l'âge de 21 ans ; sont exemptés de ce service les non valides, les fils uniques ou soutiens de famille, quelques privilégiés bénéficiant de l'enseignement supérieur, etc. D'après la nouvelle loi, les étudiants subissant cette punition ne sont en aucun cas exemptés du service militaire, qu'ils n'aient pas encore 21 ans, qu'ils soient infirmes et invalides, qu'ils soient fils uniques ou soutiens de famille. En outre, une discipline rigoureuse et inhumaine les attend au service. Cette loi a été appliquée pour la première fois après les derniers troubles de Kiev.

Telles sont, suivant les étudiants russes de Lausanne, interprètes de leurs camarades des universités russes, les causes premières des troubles dont le *Messager officiel* de Saint-Pétersbourg vient de donner, de son côté, le compte rendu, en se tenant au simple exposé des faits matériels, avec la statistique des arrestations.

Trois cents étudiants de l'université de Naples se sont réunis et ont adopté un ordre du jour de solidarité avec les étudiants russes au sujet de l'excommunication de Tolstoï.

AFFAIRES MILITAIRES

ARMÉE

SERVICE DES FRAIS DE ROUTE ET INDEMNITÉS DE DÉPLACEMENT. — Ce matin paraissent au *Journal officiel* deux décrets assez importants relatifs aux frais de route des militaires de tout grade.

1° L'expérience a démontré que le décret du 15 décembre 1898 portait des allocations insuffisamment proportionnées aux dépenses qui incombent aux militaires isolés, alors que, dans d'autres cas, les allocations sont supérieures aux besoins réels.

En conséquence, de nouvelles dispositions consacrent :

Une diminution du taux de l'indemnité journalière des officiers généraux, un peu trop élevé par rapport à celui des officiers des autres grades ;

Une augmentation du taux de l'indemnité journalière des colonels, des lieutenants et sous-lieutenants ;

Un relèvement du taux de l'indemnité journalière exceptionnelle des caporaux ou brigadiers et soldats ;

Une fixation sur de nouvelles bases, de l'indemnité fixe pour déplacement temporaire qui sera désormais attribuée pour les arrêts en cours de mission ;

La détermination de l'indemnité de séjours d'après la situation de famille de l'officier déplacé ;

Un relèvement des indemnités fixes de déménagement et des indemnités pour transport de mobilier, en tenant compte des frais de transports plus élevés en Afrique, ainsi que des frais de transport pour la traversée de la Méditerranée ;

La fixation sur de nouvelles bases des allocations relatives aux missions et aux déplacements effectués par des groupes.

2° Le second décret s'occupe spécialement des officiers généraux investis de certaines missions.

En principe, ceux qui sont déplacés pour le service ayant à subvenir à leurs dépenses personnelles qui sont en rapport direct avec le nombre des jours de déplacement, on a admis comme règle l'allocation d'une indemnité personnelle par jour, variable avec la situation hiérarchique des intéressés (membres du conseil supérieur de la guerre, 20 fr. ; commandants de corps d'armée, 15 fr. ; généraux de division, 12 fr. ; généraux de brigade, 10 fr.)

En outre, les officiers généraux aux manœuvres étant, dans certains cas déterminés, astreints à certaines dépenses spéciales de représentation, on leur alloue une indemnité forfaitaire et globale, indépendante de la durée du déplacement et des allocations personnelles journalières, qui tient compte également des situations de chacun (membres du conseil supérieur de la guerre, directeurs supérieurs de manœuvres d'armée, 2,000 fr. ; de manœuvres de plusieurs corps d'armée, 1,000 fr. ; assistant aux manœuvres d'un de leurs corps d'armée, 500 fr. ; commandants de corps d'armée aux manœuvres, 300 fr. ; généraux de division aux manœuvres, 200 francs).

On peut remarquer qu'en somme les nouveaux décrets diminuent un certain nombre d'allocations élevées qui favorisaient notamment les généraux et quelques officiers accomplissant des missions spéciales, tandis qu'ils augmentent la plupart des indemnités allouées à l'ensemble des officiers ainsi qu'aux hommes de troupe.

(1) A Saint-Pétersbourg, dix-neuf professeurs et privat-docenten furent déposés de 1898 à 1899. Les universités russes ont perdu ainsi des savants de la valeur de Metschnikof, Kovalevsky, Kareef, Erissmann, Gambarof, etc.

(2) Sociétés secrètes, en l'absence de droit d'association, où les étudiants sont groupés selon leur origine, analogues aux *nations* de l'Université de Paris au moyen âge.

MARINE

On nous télégraphie de Kiel que le croiseur *Freya* vient d'effectuer avec succès son essai à toute puissance. Les machines et les chaudières, ces dernières du type Niclausse, ont parfaitement fonctionné, fournissant aisément 10,600 chevaux.

ABORDAGE D'UN YACHT ANGLAIS. — Le yacht anglais *Puritan*, ayant à bord lord Dudley, sous-secrétaire d'Etat au ministère du commerce, la comtesse Dudley et le lieutenant-colonel Douglas Dawson, attaché militaire à l'ambassade d'Angleterre à Paris, quittait Marseille samedi soir, à sept heures. Arrivé en face du château d'If, il rencontra la division légère des croiseurs de l'escadre de la Méditerranée et entra en collision avec un des croiseurs. Ayant subi des avaries, le *Puritan* dut rentrer à Marseille, où ses réparations dureront une quinzaine de jours.

Personne n'a été blessé dans l'abordage.

Le *Duguay-Trouin*, croiseur école des aspirants, est arrivé hier à la Nouvelle-Orléans.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Election législative

SEINE-ET-OISE. — On annonce dans l'arrondissement de Rambouillet deux nouvelles candidatures. Celles de M. Le Châtelier, ancien officier d'ordonnance de M. de Freycinet, au ministère de la guerre, aujourd'hui industriel dans l'arrondissement où il se présente comme républicain antiministériel, pour remplacer M. Marcel Habert, et la candidature de M. Charles Faure-Biguet, avec un programme républicain plébiscitaire.

M. Olivier Bascou, qui, lui, se présente comme républicain ministériel, dit dans sa circulaire aux électeurs :

A l'heure actuelle, la situation est clairement définie. Vous êtes appelés à dire, par votre vote, si vous approuvez ou si vous condamnez, avec la Haute Cour, la grande majorité de la Chambre et le gouvernement de la défense républicaine, les conspirations et les complots dirigés contre la République et contre la loi.

Je les condamne hautement ; vous les condamnerez avec moi.

Vous avez déjà jugé ces hommes qui prétendent se faire un monopole exclusif du patriotisme et ne cessent de soulever, entre Français, des haines de race ou de religion. Ils n'ont pas hésité à injurier le chef suprême de l'armée, le président de la République, représentant de la France, aux yeux de l'étranger.

Pour nous, le vrai patriotisme consiste, au contraire, à laisser le président au-dessus de nos querelles intestines.

Je repousse les distinctions de classe, de race ou de religion entre les Français.

Je veux l'égalité de tous devant les lois.

Je fais appel à tous les Français sans exception, pour affirmer leur adhésion à ces principes fondamentaux de notre ordre social et à cette règle inflexible qu'il faut laisser l'armée en dehors de nos discussions politiques et qu'il est criminel de chercher à entraîner des généraux contre le président de la République, légalement élu par le Congrès.

Je veux de toutes mes forces l'avènement d'une république plus juste, plus humaine, plus populaire, moins lourde aux travailleurs et aux malheureux, protectrice des petits, sévère pour les fautes des puissants.

L'impôt doit être équitablement réparti suivant la fortune et les revenus et frapper les grandes propriétés de luxe en diminuant les charges qui pèsent sur les salaires et les profits des ouvriers et des agriculteurs.

Élections aux conseils généraux

EURE. — Dans le canton de Saint-André, M. Lefèvre, radical, a été élu hier conseiller général par 1,628 voix, contre 1,252 à M. Quidet, radical, maire d'Ivry-la-Bataille, sur 3,823 électeurs inscrits, 2,957 votants et 2,930 suffrages exprimés.

MEUSE. — Dans le canton de Varennes, M. Potier, vétérinaire, nationaliste, a été élu, hier, conseiller général, en remplacement de M. Mathieu, républicain, décédé, par 801 voix, contre 720 à M. Evrard, républicain, sur 1,843 électeurs inscrits, 1,529 votants et 1,521 suffrages exprimés.

VAR. — Dans le canton de Soliès-Pont, un scrutin a eu lieu pour remplacer M. Teisseire, socialiste proclamé élu au bénéfice de l'âge, contre M. Gensollen, et dont l'élection avait été annulée par le Conseil d'Etat.

Ont obtenu : MM. Teisseire, 475 voix ; Gensollen, radical, 455 ; Deblieux, conseiller d'arrondissement, radical socialiste, 205, sur 1,847 électeurs inscrits, 1,166 votants et 1,135 suffrages exprimés. Il y a ballottage.

Notre collaborateur A. Couteaux, indisposé, se voit dans l'obligation, cette fois encore — et pour la dernière, il y compte, — d'ajourner la publication de sa « Vie à la Campagne ».

NOUVELLES DU JOUR

M. Jean Dupuy, ministre de l'agriculture, a reçu ce matin le préfet des Vosges, le maire d'Epinal, ainsi que tous les sénateurs et députés des Vosges qui lui ont été présentés par M. Méline.

Ces messieurs ont invité le ministre de l'agriculture à assister au concours régional agricole qui aura lieu à Epinal du 8 au 16 juin.

M. Jean Dupuy a accepté et a déclaré qu'à moins d'empêchement il se rendrait à cette invitation.

M. Dubillard, évêque de Quimper, a fait lire hier, dans toutes les églises de son diocèse, une lettre-circulaire au sujet de son voyage à Rome.

Parlant des entrevues qu'il eut avec le pape, l'évêque dit qu'il fut question de la France et des graves questions qui l'agitent.

« Ah ! si les catholiques français m'avaient écouté, a dit Léon XIII, la situation serait meilleure, et vous auriez facilement évité les difficultés de l'heure actuelle. »

Le pape a ajouté qu'il aimait la France, qui reste la nation catholique par excellence, et qu'il l'aimera toujours, malgré ses erreurs et ses défaillances.

L'évêque a répondu :

« Les catholiques de France vous aiment et vous écoutent. Il ne conviendrait pas de les juger d'après les dires de quelques journalistes plus ou moins audacieux. »

En remettant au pape le denier de saint Pierre pour le diocèse, l'évêque de Quimper s'est excusé de n'avoir pu recueillir davantage.

« Le pape est pauvre, a répondu Léon XIII ; ses ennemis lui ont pris tout ce qu'il possédait. Il n'a rien voulu recevoir des mains de ses spoliateurs. C'est à ses enfants qu'il incombe de l'entourer de leur affection et de subvenir à ses besoins. »

Le pape a terminé en bénissant le diocèse de Quimper et les congrégations religieuses.

AU JOUR LE JOUR

Les grèves de Marseille

(Dépêches de notre correspondant particulier)

Marseille, 25 mars.

Rien n'était exact dans la communication téléphonique que le maire de Marseille assurait avoir reçue du ministre de l'intérieur samedi au cours de la conférence organisée à l'hôtel de ville entre les élus de Marseille et les commissions exécutives de la grève pour les ouvriers du port et les charbonniers. Par suite, croit-on, d'un malentendu le caractère de cette communication a été complètement dénaturé.

D'après le maire de Marseille, cette communication était la suivante : « Les patrons acceptent qu'il » soit désigné un arbitrage ayant pour but de délimiter les points de la discussion à intervenir après » l'audition des deux parties. Consultez les ouvriers » sur la proposition. » Or, la communication faite par le ministère de l'intérieur au secrétaire de la mairie de Marseille était toute différente, car MM. Férand et Estier, dans leurs conversations avec MM. Waldeck-Rousseau et Millerand n'avaient jamais, à aucun moment, accepté au nom des armateurs et des entrepreneurs qu'un arbitrage fixât le programme d'une conférence entre patrons et ouvriers. Ils avaient demandé, au contraire, que l'ordre du jour de cette conférence fût limité rigoureusement à l'application de la convention qui mit fin à la grève du mois d'août dernier, mais ils avaient consenti à l'examen de certaines modifications de cette convention à la condition expresse que ces modifications n'apportassent aucune aggravation. Autrement dit, ils refusaient d'examiner la question de la journée de huit heures qui, à l'heure actuelle, paraît résumer les revendications du syndicat international des ouvriers du port.

Le préfet des Bouches-du-Rhône a d'ailleurs été informé officiellement de Paris qu'il y avait malentendu complet entre ce qui avait été téléphoné au secrétaire de la mairie de Marseille et le sens donné par le maire à cette communication téléphonique.

M. Férand, président de la chambre de commerce, arrivé hier soir de Paris à dix heures cinquante, interrogé à la descente du train sur l'acceptation d'un arbitrage par lui et par M. Henri Estier, a répondu que jamais rien de semblable n'avait été conclu en sa présence avec le ministre du commerce.

Armateurs et entrepreneurs se réunissent ce matin, à dix heures, à la Société des transports maritimes.

De leur côté, les ouvriers des ports ont voté hier après-midi un ordre du jour réclamant la journée de huit heures.

LES MÉTALLURGISTES

Sur la demande du maire de Marseille que les ouvriers mécaniciens en grève ont choisi pour leur intermédiaire, M. Stapfer de Duclos, président du syndicat des constructeurs mécaniciens, s'est rendu, hier après-midi, auprès de M. Flaissières qui lui a fait part de la visite que lui firent, hier, les ouvriers mécaniciens.

M. Stapfer consentit à s'entretenir sur-le-champ avec les délégués des ouvriers que le maire avait fait appeler.

Au cours de cette première entrevue, acceptée par M. Stapfer sous cette réserve qu'elle n'engageait en aucune façon le syndicat patronal, les ouvriers ont remis la liste de leurs revendications à M. Stapfer qui a promis d'en saisir le syndicat patronal.

M. Stapfer a laissé espérer qu'elles pourront être examinées contradictoirement par une commission mixte composée de délégués ouvriers et de délégués du syndicat des patrons.

LES BOULANGERS

Les ouvriers boulangers, au nombre de 200 environ, ont tenu, hier après-midi, une réunion dans la salle de la bibliothèque municipale. La continuation de la grève a été votée.

127 boulangeries sur 380 qui utilisent des ouvriers ont demandé des ouvriers militaires ; 198 leur ont été envoyés.

Quelques incidents sans importance se sont produits devant certaines boulangeries. Les grévistes ont essayé vainement d'obliger les ouvriers boulangers à chômer.

Les ouvriers confiseurs et pâtissiers ont fait la tournée des grandes pâtisseries du centre de la ville et sont parvenus à débaucher quelques ouvriers.

LES TRAMWAYS

La circulation des tramways a été assez importante hier après-midi sur le Prado, en raison des courses qui avaient lieu au parc Borély. 29 voitures étaient sorties.

Un groupe d'une cinquantaine de manifestants, postés dans le voisinage du Rond-Point, ont assailli à quatre heures et demie un tramway à coups de pierres. Les glaces ont été brisées, mais personne n'a été blessé. La cavalerie a dispersé les manifestants.

UNE INTERVIEW DE M. CLÉMENT LÉVY

Dans une interview, M. Clément Lévy, adjoint au maire de Marseille, complétant la protestation qu'il a adressée aux journaux contre le rôle qui lui avait été attribué au cours des désordres de vendredi, déclare que son rôle n'a pas été de diriger les manifestants qui ont attaqué les tramways et démoli les devantures des magasins.

M. Clément Lévy se trouvait sur la Cannebière au moment des incidents qui s'y sont produits. Il y était allé, dit-il, parce qu'il était de son devoir de se rendre compte de la situation et de s'efforcer au contraire d'empêcher toute collision regrettable.

Et il ajoute : « Je suis socialiste révolutionnaire ; je suis donc avec les grévistes, mais non avec les malfaiteurs à qui l'on doit imputer les méfaits commis et qui ne relèvent d'aucun parti. »

A la Bédoule

Le procureur de la République de Marseille, M. Guyon, avait reçu ces jours derniers des renseignements confidentiels sur les causes qui empêchaient la reprise du travail dans les fabriques de ciment de la Bédoule, près de Marseille ; il chargea un commissaire spécial de procéder à une enquête et il acquit la certitude que la population était terrorisée par les menaces d'une vingtaine d'Italiens qui avaient à maintes reprises usé de violence contre des ouvriers. M. Guyon, en présence de cette situation, résolut de prendre une mesure énergique, et hier matin il expédiait sur les lieux M. de Possel, juge d'instruction, et un de ses substituts pour procéder à une enquête. 30 gendarmes avaient été mis à la disposition de ces magistrats. L'enquête aurait relevé un délit contre 12 Italiens qui ont été arrêtés et conduits à Marseille dans la soirée.

FEUILLETON DU *Temps*

DU 26 MARS 1901

LA MUSIQUE

A la *Schola cantorum.* — L'ancienne musique française. — Rameau et *Dardanus.* — L'*Armide* de Gluck. — La musique tchèque au Nouveau-Théâtre et au Châtelet.

C'est encore à la *Schola* que je vous conduis aujourd'hui. Je ne prendrai point la peine de m'en excuser : on doit s'estimer trop heureux qu'il soit à Paris un endroit au moins où l'on puisse entendre autre chose que des drames wagnériens débités en tranches plus ou moins copieuses, ou parfois joués tout entiers dans nos salles de concerts ; tel un chevreuil ou un sanglier sur la table étroite d'une salle à manger bourgeoise. Les convives veulent les morceaux de plus en plus gros ; il leur faut la bête intacte, sans coupures : tête, membres, peau, poils et tout. Naguère un acte de Wagner suffisait à les attirer, à remplir le Châtelet, le Cirque ou le Château-d'Eau. Maintenant ce n'est plus assez d'une partie de *Siegfried* pour que la foule accoure ; elle n'exige pas moins que le *Rheingold* lui-même, de la première note à la dernière. Laissons ce vague troupeau suivre ses goûts ; et reprenons, avec quelques personnes mieux affranchies de la mode et plus sensibles à la musique, le paisible chemin qui mène à ce vieil hôtel de la rue Saint-Jacques, dont les murs abritent la *Schola.* Si les fêtes que l'on y célèbre semblent plus choisies, si l'attrait qu'on y trouve est plus rare, ce n'est pourtant pas que les programmes en soient composés avec des recherches artificielles, ni qu'on s'y mette l'esprit à la gêne pour découvrir du nouveau et piquer la curiosité des gens. Non ; quoi de plus simple et de plus naturel que de nous faire entendre les œuvres des maîtres les plus illustres du passé, des Lulli, des Rameau, de ces maîtres dont tout le monde connaît les noms et dont tout le monde ignore la musique ? de leur adjoindre d'autres artistes, jadis célèbres, oubliés aujourd'hui, que l'on tire peu à peu de l'ombre imméritée qui les couvrait ? de faire figurer à chaque séance un exemple de l'une des formes où la France d'autrefois excella : quelque divertissement d'orchestre, quelque sonate, quelque pièce d'orgue, quelque chant sacré ? de restituer ainsi peu à peu les titres de noblesse de la musique française ? de nous montrer qu'il existe véritablement, qu'il exista de tout temps, une musique française — dont les traits nous appartiennent en propre, et qu'il est faux, comme on le dit trop souvent, que nous ayons toujours été tributaires, soit des Allemands, soit des Italiens ? Je vous assure qu'on l'a bien vu dans ces séances lorsqu'on exécutait soit les sonates pour violon de Leclair, d'Aubert, de Senaillé, si vivement rythmées, spirituelles avec tant de grâce, animées d'une sensibilité sans fadeur, si claires et si harmonieuses dans leurs proportions ; soit les dialogues spirituels de Du Mont, pleins d'une émotion si forte et si noble à la fois, si classique et si religieuse ; soit les morceaux charmants que Lalande composa pour les cérémonies royales et dans lesquels revit toute l'élégante majesté de la cour de Louis le Grand. Lorsqu'on voit ressusciter tant d'œuvres injustement oubliées, on apprend à mettre à sa juste place un homme tel que Rameau, à le considérer non point comme une sorte d'exception, mais comme le représentant le plus puissant et le plus complet d'une longue tradition nationale ; on apprend à mieux connaître et à mieux aimer, en même temps que cette tradition elle-même, les caractères profonds de notre art ; on aperçoit plus nettement tout ce que nous avons perdu de spontanéité de franchise, de sincérité, de force d'expression à la néfaste influence, tantôt des Italiens, tantôt du wagnérisme. Et l'on se prend à espérer que peut-être, si nos musiciens et notre public se faisaient plus familiers avec l'art de leurs ancêtres, ils reconquerraient une part de leurs qualités natives, s'exprimeraient en leur propre langage, rétabliraient l'accord entre leur conception et leur expression, en un mot redeviendraient eux-mêmes. Ce sont des rêves lointains, sans doute ; mais l'enseignement de la *Schola*, qu'il le veuille ou non, travaille à les réaliser : c'est la grâce que je lui souhaite.

Parmi ces choses anciennes que nous a rendues la *Schola*, les deux plus importantes furent un acte du *Dardanus* de Rameau, et un acte de l'*Armide* de Gluck... Je ne sais comment j'ose en quelques mots vous parler de Rameau : l'homme et l'œuvre sont si vastes, si divers, que l'on hésite à les aborder. Rameau est à la fois un des plus grands théoriciens et l'un des plus grands praticiens de la musique. De ses théories je ne puis ici rien vous dire, ou presque rien. Elles ont longtemps passé pour bizarres et chimériques en grande partie. Mais on a de nos jours commencé de les regarder avec plus de faveur, et les modernes théoriciens allemands de l'harmonie s'inspirent de ses principes et le tiennent pour un précurseur de génie. Le compositeur a tenu dans l'histoire de la musique française un rôle essentiel. Dans notre opéra, tel que l'avait créé Lulli, car les successeurs immédiats du Florentin l'avaient à peine modifié, il a introduit nombre de traits nouveaux. Le récitatif déjà expressif de Lulli devient plus nuancé et plus varié encore ; les phrases mélodiques y deviennent de plus en plus nombreuses, à tel point que les amateurs de l'époque se plaignirent qu'il fût impossible de distinguer les récits des airs. C'était se plaindre que la mariée fût trop belle : ces récits ont une animation, une grâce ou une fougue, et comme une jeunesse de sentiment et d'expression merveilleuses. Ce n'est point là toute la nouveauté de Rameau : il s'en faut de beaucoup. L'orchestre acquiert avec lui une force et une richesse inconnues, et les formes musicales encore un peu immuables et rigides chez le Florentin, se font souples et mobiles ; le sang y circule plus vite. Le rythme, qualité essentielle, qualité souveraine de Rameau, crée des coupes imprévues, donne à toutes choses de l'accent, de l'élan, vivifie et fortifie tout. Cette musique a quelque chose de nerveux, de vibrant, d'effervescent, d'héroïque, qui n'est qu'à elle, et que Diderot a exprimé dans une phrase singulière et célèbre (1) : « Ces opéras où il y a des murmures, des fracas, des lances, des triomphes, des gloires... » Je ne veux pas dire qu'il y ait tout cela dans l'acte de *Dardanus* qui nous fut donné à la *Schola* ; cet acte est le plus souvent d'un caractère doux et tendrement ému ; mais, s'il ne nous a pas révélé Rameau en entier, chose fort malaisée lorsqu'il s'agit d'un tel homme, il nous a du moins montré chez Rameau la souplesse, la grâce, l'ardeur spontanée et la vie rythmique. D'autres œuvres feront connaître le reste : tout vient à point à qui sait attendre... Le dernier acte d'*Armide*, qui fut exécuté jeudi dernier, est, je pense, trop connu pour qu'il soit nécessaire de vous en entretenir longuement. Il contient des merveilles de charme et de fraîcheur, comme le ballet chanté, et des merveilles de puissance dramatique, comme l'air final d'*Armide* : *Le perfide Renaud me fuit.* Je ne crois pas que Gluck ait jamais écrit rien de plus touchant et de plus poignant que la suprême prière de l'enchanteresse délaissée, rien surtout qui soit d'une passion aussi douloureuse et aussi voluptueuse à la fois que la phrase célèbre : « Si du moins tu prenais Armide pour captive. » L'interprétation instrumentale et chaude de cet acte, que dirigeait M. d'Indy, fut d'une intelligence et d'une beauté peu communes. L'orchestre de la *Schola* est pourtant formé de musiciens novices pour la plupart, les uns élèves, les autres simples amateurs ; mais telle est l'action d'un vrai musicien, d'un musicien qui connaît, pénètre et aime profondément les œuvres des maîtres que tout venait à son plan ; tout avait l'expression juste. La clarté et la mesure de cette exécution étaient admirables, en même temps que la force du sentiment et de l'émotion. Que les airs du ballet furent gracieux et légers, et qu'elles furent belles dans la péroraison orchestrale par où s'acheva l'œuvre, les grandes gammes montantes, les grandes gammes tragiques des cordes, retombant sur le *ré* formidable, le *ré* opiniâtre des cuivres ! Et quel effet produisent des cuivres ainsi employés, ainsi ménagés ! On en fait de nos jours un tel abus que leurs fracas les plus tonnants passent aujourd'hui sans qu'on y prenne garde : la contre-basse tuba elle-même, cet odieux instrument, dont la sonorité ne s'unit jamais à la sonorité générale de l'orchestre, ne fait plus dresser l'oreille à personne. Gluck, dans *Orphée*, avec un seul rugissement des trombones soulignant le *non* des larves infernales, dans *Iphigénie*, avec quelques notes des mêmes trombones accompagnant le chant des Furies, dans *Armide*, avec le *ré* dont je vous parlais tout à l'heure, nous fait tressaillir, nous saisit et nous émeut. Je sais bien qu'on ne reviendra pas à l'orchestre de Gluck. Mais est-il nécessaire d'user à tout propos ses ressources et ses forces, et ne ferait-on pas mieux de les ménager ?

J'aimerais vous entretenir plus longtemps de ce qui s'est fait à la *Schola*. Mais d'autres soins me réclament. Sachez d'ailleurs que nous aurons l'occasion d'y revenir : on y compte donner ce printemps trois séances consacrées à l'ancienne musique italienne ; l'une aux oratorios de Carissimi, une autre aux opéras de Monteverde, le véritable créateur du drame musical, la troisième, enfin, aux œuvres du dix-huitième siècle, de Pergolèse à Cimarosa. Convenez que nous n'aurons point tort à ce moment de reprendre la route de la rue Saint-Jacques, et qu'en cette active maison on mérite bien de la Musique.

Des artistes tchèques se sont fait entendre à Paris cette semaine. Jeudi, au Nouveau-Théâtre, ils ont donné une séance de musique de chambre, où ils ont exécuté, entre autres œuvres, le magnifique quatuor à cordes de Schubert, connu sous le nom de *la Jeune fille et la Mort* : ils ont fait preuve d'une homogénéité, d'une souplesse et d'une finesse remarquables. Pour l'ensemble et l'unité de l'interprétation, aucune société parisienne de quatuors ne peut décidément rivaliser avec les sociétés étrangères. Ce n'est point la première fois que je fais cette constatation : je crains que ce ne soit pas non plus la dernière... Hier, au Châtelet, M. Oskar Nedbal, l'un des membres du quatuor tchèque, a dirigé un concert presque uniquement composé de pièces écrites par des musiciens de Bohême. La plus considérable, une symphonie intitulée le Nouveau Monde, a pour auteur M. Dvorak. Elle ne m'a que médiocrement plu. Cette symphonie est fort peu symphonique ; les thèmes, dont plusieurs sont empruntés aux chants populaires des nègres d'Amérique, ne sont presque pas développés ; les morceaux où ils sont employés semblent de simples rapsodies. Je préfère à la symphonie de M. Dvorak une *Sérénade* pour instruments à cordes de M. Joseph Suk adroitement et purement écrite, élégante et souple ; et aussi un poème symphonique de Smetana qui porte le nom de Vltava, et fait partie d'un cycle de six poèmes réunis sous ce titre : *Ma Patrie.* Celui que l'on nous a offert hier a le défaut de n'avoir aucune architecture proprement musicale et d'être impossible à suivre si l'on ne garde point sous les yeux la littérature du programme ; mais il est clair, expressif, gracieux ou noble tour à tour. Smetana est le grand musicien de la Bohême, et ses compatriotes le considèrent volontiers comme un des plus grands musiciens de ce temps. Dirai-je que j'ai quelque peine à m'unir à leur enthousiasme ? Smetana, en tout ce qui m'est connu de lui, m'apparaît comme un artiste estimable, mais assez pauvrement pourvu d'originalité. Son œuvre la plus populaire, la *Fiancée vendue*, fait songer à telles œuvres allemandes de second ordre, comme celles de Lortzing ; ses pièces de musique de chambre sont écrites selon des formules germaniques. Cependant il est hors de doute qu'il voulut écrire de la musique tchèque ; mais il n'est point parvenu à réaliser pleinement ce qu'il voulait. Et il en est un peu de lui comme de la musique tchèque elle-même. Elle a la noble, la juste volonté d'être profondément nationale. Mais, jusqu'ici sa volonté n'a pas produit d'acte décisif, et elle paraît nationale d'esprit plutôt que de fait.

PIERRE LALO.

(1) *Le Neveu de Rameau.*

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France